

Nous reconnaissons que le gouvernement du Manitoba n'est pas aussi puissant que le gouvernement du Canada, et pas autant que le ministre, mais il a utilisé le manuel du BFS sur la statistique agricole pour arriver au revenu net des cultivateurs. Le BFS a dressé le tableau des frais d'exploitation et de dépréciation pour les trois provinces des Prairies. Ce sont ces tableaux que le gouvernement manitobain a utilisés pour déterminer le coût de la production. Il ne prétend pas que ces chiffres soient parfaits; il l'admet lui-même dans ses propres mémoires.

L'hon. M. Lang: Puis-je poser une question au député?

M. Benjamin: Je vous en prie.

L'hon. M. Lang: Le député est-il au courant du fait qu'en dehors de toutes les difficultés techniques éprouvées pour déterminer quels frais de production se rapportent aux cultivateurs, la proposition essentielle de stabilisation ne changerait pas, qu'on calcule sur le revenu brut ou sur le revenu net, si ce n'est par une injection considérable de fonds supplémentaires? Comprend-il que si le programme du Manitoba était mis en œuvre, il pourrait en coûter aux producteurs un supplément de 8 ou 10 p. 100 de leur revenu de production?

M. Benjamin: Ce serait peut-être vrai si nous agissions de la façon choisie par le ministre. Bien entendu, il en coûterait davantage aux cultivateurs si la formule du ministre s'appliquait. Quand donc le ministre comprendra-t-il? Voici une des rares occasions dans la suite des débats sur l'agriculture au Parlement, en remontant au moins à 1951, où les députés ministériels et ceux de l'opposition ont franchement l'occasion d'agir pour améliorer le revenu provenant des céréales dans l'Ouest du Canada.

Le ministre continue à appliquer les principes de son prédécesseur. C'est ce dont nous voulons le dissuader. Nous ne nous intéressons pas particulièrement à la personne du ministre. Il est très gentil, mais il refuse d'accepter les constatations et les chiffres émanant de la Fédération canadienne de l'agriculture, du Syndicat national des cultivateurs, des United Grain Growers et des trois syndicats du blé des Prairies. Il fait la sourde oreille.

Il peut bien faire la sourde oreille autant qu'il voudra envers les députés conservateurs et néo-démocrates des provinces des Prairies, car ce genre d'attitude et d'aparté ont cours à la Chambre des communes, mais pourquoi reste-t-il insensible et entêté devant les assertions des cultivateurs? Que pouvons-nous faire, sinon de le combattre, lui et son gouvernement, même si nous jouons peut-être notre avenir politique? Nous n'avons jamais entretenu aucune illusion à ce sujet mais s'il pense que nous bluffons j'espère que les événements d'aujourd'hui le convaincront du contraire.

J'en reviens à la question des frais de production. Le ministre peut parfaitement m'interrompre avec des questions mais je dois avouer très franchement que j'ignorais absolument ce dont il voulait parler lorsqu'il m'a interrompu, ainsi que lui-même, je pense. Quand nous dira-t-il pourquoi les frais de production paralyseraient la Caisse?

[M. Benjamin.]

C'est ce qu'il a déclaré le 22 juin. Il nous a dit qu'ils la paralyseraient sans en fournir la raison.

Il n'a pas dit un mot pour contester les chiffres avancés par le gouvernement du Manitoba. Il est simplement intervenu pour dire qu'ils étaient impraticables. Les producteurs de céréales des trois provinces des Prairies sont difficiles à convaincre.

Le ministre ne nous a pas fourni de réponse satisfaisante et aucun député libéral des Prairies ne s'est levé pour l'appuyer. Il existe peut-être de bonnes raisons pour que les députés libéraux de Colombie-Britannique, de Thunder Bay et de Kenora-Rainy River appuient le ministre mais jusqu'à présent aucun ne l'a fait. Pourquoi?

Comment le ministre peut-il parler d'obstruction systématique quand toutes ses annonces d'octobre et de mars, pendant la deuxième lecture, et aux étapes du comité et du rapport, dénotent qu'il s'agit d'une comédie? C'est environ le quinzième bill présenté par le quinzième ministre du cabinet. Il est évident que le bill et le ministre sont tout à fait au bas de l'échelle, qu'ils comptent pour rien et que le gouvernement s'en moque. Pourquoi le gouvernement libéral aurait-il besoin d'une poignée de députés libéraux des Prairies sachant qu'ils n'aboutiront à rien?

M. Orlikow: Ils ne seront pas réélus.

M. Benjamin: Le gouvernement n'en a nul besoin et je conviens qu'ils ne seront pas réélus. Qui sont les amis libéraux des cultivateurs à part le député de Saskatoon-Humboldt? Où est l'appui visible ou audible que le gouvernement accorde à ce ministre? Le ministre de l'Agriculture (M. Olson) a une fois ou deux fait un certain bruit; la dernière fois c'était il y a environ trois mois et nous ne l'avons pas revu depuis. Il ne veut à aucun prix qu'on l'associe au ministre relativement à ce bill.

Le ministre de l'Agriculture s'inquiète de ce qui se passe à Medicine Hat. S'il croit que les accrochages entre les Indiens Crowfoot et la Gendarmerie royale en mil huit cent quelque chose étaient d'importance, il n'a encore rien vu. Le ministre de l'Agriculture a une excellente raison de ne pas appuyer le député de Saskatoon-Humboldt au sujet de ce bill. Je crois que ce ministre a fait un effort véritable pour persuader ses collègues du cabinet et du caucus d'améliorer cette mesure, mais il n'a pas réussi. Je demande au ministre d'essayer de nouveau.

Lorsqu'il se rendra à la réunion du cabinet demain, s'il y en a une, ou à la première occasion, qu'il réitère sa demande à l'appui d'un système de double prix. Il est encore temps de présenter sa demande de nouveau. Il devrait également réitérer sa demande d'une mesure qui aille plus loin que ce bill de stabilisation. Il démontrerait de cette façon qu'il s'inquiète vraiment. Il est sincère je crois, quand il dit qu'il se préoccupe plus que tout autre député des céréaliculteurs des Prairies. Alors, qu'il déclare à ses collègues du cabinet et du caucus que s'ils ne sont pas prêts à abonder dans ce sens, ils devraient se chercher un autre joueur parce qu'il n'entend pas servir de bouc émissaire politique pour les députés libéraux d'autres régions du Canada qui se fichent bien des cultivateurs. Si le ministre veut se laisser duper à ce point, je ne puis que le plaindre.